

BULLETIN

DE LA

C^{ie} G^{le} TRANSATLANTIQUE

ADMINISTRATION CENTRALE : 6, rue Auber, Paris (9^e) — Télég. Central : 33-69 et 32-35. — Télég. interurbain : 257 Inter.

BUREAUX SPÉCIAUX DES PASSAGES : 1^{re} et 2^e classes : entrée des passagers, 6, rue Auber, Paris ; Téléphone : Central 33-72. —
3^e classe : entrée des passagers, 5, rue des Mathurins, Paris ; Téléphone : Central 33-69.

BUREAUX SPÉCIAUX DES MARCHANDISES : Fret, 6, r. Auber, Paris ; Tél. : 33-67. — Camionnage, 10, r. Elzévir, Paris ; Tél. : Archives 17-79.

LE HAVRE, Agence générale, 89, Bd de Strasbourg. — Tél. 809 et 1-42.

BORDEAUX, Agence générale, 15, quai Louis XVIII. — Téléphone 89.

MARSEILLE, Agence générale, 9, quai de la Joliette. — Tél. 13-32.

NANTES, Agence principale, 3, place Graslin. — Téléphone 14

SAINT-NAZAIRE, Agence générale, 14, boulevard de l'Océan. — Tél. : 1.20.

LE NOUVEAU PAQUEBOT

" PARIS "

Le plus luxueux,
le plus confortable
effectuera son premier départ
du HAVRE pour NEW-YORK, le
11 Juin prochain

Renseignements sur les conditions d'admission aux Etats-Unis

Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique se montrant actuellement de plus en plus sévère, pour l'admission des Etrangers sur son territoire, nous croyons devoir rappeler ici les principales conditions d'admission aux Etats-Unis, stipulées par les lois de 1907 et de 1917, et qui sont, en ce moment, rigoureusement observées pour tous les passagers et plus spécialement pour ceux de 2^{me} et de 3^{me} classe.

On trouvera énumérées, ci-après, les catégories dites « indésirables ».

1^o Moralité.

Les personnes de moralité douteuse.

2^o Contrats de travail.

Les personnes ayant passé un contrat de travail avec un industriel résidant aux Etats-Unis. (Plusieurs cas sont exceptés, qui visent les domestiques, les professeurs et les ingénieurs.)

3^o Anarchistes.

Les anarchistes ou révolutionnaires.

4^o Maladies.

Les personnes atteintes de maladie ou d'infirmités : tuberculose, maladie de cœur, trachoma, hernie, aliénation mentale, maladies spéciales, etc...)

5° Filles-mères.

Les personnes ayant plus de 45 ans, éprouvent des difficultés pour entrer aux Etats-Unis, à moins qu'elles n'aillent retrouver leurs enfants ou des parents très proches.

6° Enfants mineurs.

Les enfants de moins de 16 ans, à moins qu'ils ne soient accompagnés ou n'aillent rejoindre leur père ou leur mère.

7° Illettrés.

Tout passager ne sachant pas lire l'anglais ou toute autre langue est impitoyablement refusé.

Quelques rares exceptions sont prévues : « pour les père et grand-père âgés de plus de 55 ans, la femme, « la mère, la fille de tout citoyen américain ou de tout étranger admissible ou habitant légalement les Etats-Unis. »

Cette loi sur les illettrés est appliquée avec une vigueur tout exceptionnelle. Les Autorités américaines, pour s'assurer que la loi fait bien l'objet, de la part des compagnies maritimes, de toute leur attention, frappent les dites compagnies, pour tous les cas d'illettrés, d'une amende de 200 dollars et les obligent au remboursement du billet de passage, sans préjudice des frais de retour du passager.

Pour le transit d'un illettré, à travers le territoire des Etats-Unis, les Autorités américaines obligent la compagnie de navigation qui a amené le passager à le faire accompagner par un employé responsable jusqu'aux frontières des Etats-Unis ; les frais occasionnés par cet accompagnement sont, bien entendu, à la charge de la Compagnie.

8° Argent de poche.

Les passagers voulant débarquer aux Etats-Unis, doivent avoir en leur possession un **minimum** de 25 dollars d'argent de poche et leur billet de chemin de fer de New-York à leur destination finale.

9° Passeport.

Le passeport est absolument obligatoire pour entrer aux Etats-Unis. Pour être valable, il doit être visé par le consul des Etats-Unis, le plus proche de la résidence du passager.

10° Propreté des passagers et de leurs bagages.

Les Autorités américaines exigent que tous les passagers se présentent à l'embarquement dans un état de parfaite propreté et l'embarquement est **impitoyablement refusé** aux passagers qui pourraient avoir sur eux, dans leurs vêtements ou dans leurs bagages de la vermine, etc...

Les agents sont priés d'attirer spécialement l'attention des passagers sur ce point.

AUTO-CIRCUITS NORD - AFRICAINS

Les nouveaux circuits de la Compagnie Générale Transatlantique ont commencé au début de Mars :

Circuit Algéro-Tunisien.

1° Entre Alger et Tunis ou *vice versa*, par Michelet, Bougie, Djidjelli, Constantine, Bône, la Kroumirie et Tunis.

2° Entre Alger et Tunis ou *vice versa* par le parcours ci-dessus, mais avec pointe au désert, par Batna et Biskra.

Circuit Sud-Algérien.

Entre Alger et Laghouat, pas Boghar.

Circuit Algéro-Marocain.

Entre Alger, Fez, Casablanca ou *vice versa*, avec pointe facultative sur Marrakech.

Ces différents circuits sont organisés, au départ d'Alger, de Casablanca et de Tunis, jusqu'à la fin du mois de Mai.

Le parcours terrestre est effectué entièrement en automobiles, avec fauteuils Pullman. Le transport des bagages est assuré dans d'excellentes conditions dans les autos.

Les circuits Algéro-Marocains, inaugurés l'année dernière, continuent à obtenir un très grand succès et les départs réguliers étant insuffisants, des départs supplémentaires ont été organisés avec de confortables limousines et des torpedos.

Pour tous renseignements, s'adresser à la **Compagnie Française du Tourisme**,

30, Boulevard des Capucines, Paris VIII^e

et aux **Grandes Agences de Voyage**.

LIGNE DU HAVRE A NEW-YORK

Départ de Paris par TRAIN TRANSATLANTIQUE SPÉCIAL de la gare Saint-Lazare

DÉPARTS PRÉVUS SAUF ÉVENTUALITÉS. — TOUS LES PAQUEBOTS SONT MUNIS DE LA T. S. F.

Noms des Paquebots :	Départ du Havre pour New-York le :	Arrivée probable à New-York vers le :	Départ de New-York pour le Havre vers le :	Arrivée probable au Havre le :
Niagara (retour éventuel via Hambourg)	»	»	15 Mars.	?
France	»	»	17 —	29 Mars.
La Savoie	12 Mars.	20 Mars.	26 —	3 Avril.
Chicago	16 —	26 —	31 —	10 —
La Lorraine	19 —	28 —	2 Avril.	11 —
Rochambeau	26 —	3 —	12 —	22 —
La Bourdonnais (ret. évent. sur La Havane).	2 Avril.	12 —	17 —	17 —
Roussillon	6 —	16 —	20 —	30 —
France	9 —	16 —	20 —	27 —
Chicago	13 —	23 —	27 —	7 Mai.
Lorraine	16 —	24 —	30 —	9 —
Niagara (retour éventuel via Hambourg)	20 —	30 —	?	?
Lafayette	23 —	1 ^{er} Mai.	5 Mai.	13 —
Touraine	23 —	2 —	6 —	17 —
Rochambeau	27 —	6 —	10 —	20 —
France	30 —	6 —	10 —	17 —
Léopoldina	4 Mai.	14 —	19 —	29 —
La Savoie	7 —	15 —	19 —	27 —
La Bourdonnais (ret. éventuel par La Havane).	11 —	21 —	25 —	4 Juin.
Lorraine	14 —	23 —	27 —	5 —
Roussillon	18 —	28 —	1 ^{er} Juin.	11 —
Lafayette	21 —	29 —	2 —	10 —
Chicago	24 —	3 Juin.	4 —	14 —
Touraine	25 —	4 —	8 —	18 —
France	28 —	5 —	9 —	16 —

Les départs suivants sont prévus du Havre pour les mois de juin et de juillet :

MOIS DE JUIN		MOIS DE JUILLET	
1 Rochambeau.	18 Lafayette.	2 Savoie.	20 La Bourdonnais.
4 La Savoie.	22 Lorraine.	6 Rochambeau.	23 France.
8 La Bourdonnais.	22 Niagara.	9 Touraine.	23 Lorraine.
11 PARIS.	25 France.	13 Roussillon.	27 Léopoldina.
15 Léopoldina.	29 Chicago.	16 PARIS.	30 Savoie.
		20 Lafayette.	

LIGNE BORDEAUX-NEW-YORK

Caroline

Vers le 25 Mars.

Monadnock

Vers le 20 Avril.

LIGNE BALTIMORE-PHILADELPHIE

Le vapeur :
Monadnock

partira de :

vers le :

Le Havre..... 15 Avril

et de Bordeaux..... 20 Avril.

LIGNE SUR LE CANADA

(SERVICES DE LA COMPAGNIE CANADIENNE TRANSATLANTIQUE)

Le vapeur :
Géorgie

partira de :

vers le :

pour :

Le Havre..... 8 Avril.....

Montréal.

X..... Bordeaux..... 15 Avril.....

Seuls les paquebots **Kamarina** et **Manoa** sont aménagés pour prendre des passagers de cabine et de 3^e classe.

Sous réserve de modifications.

Ligne Saint-Nazaire-Cuba-Mexique

Le Paquebot : partira de : vers le : pour :
 Espagne Saint-Nazaire... 19 Mars Santander, La Corogne, La Havane et Vera-Cruz.
 Flandre — 15 Avril..... — — — —

SERVICE SUPPLÉMENTAIRE SUR CUBA, LE MEXIQUE ET LA NOUVELLE-ORLÉANS

Le vapeur de charge : partira de : vers le : pour :
 Mexico Le Havre..... 30 Mars Vigo, Les Canaries, La Havane et New Orléans.
 Californie — 20 Avril..... — — — —

Ligne Hambourg-Anvers-Havre-Bordeaux sur CUBA et le MEXIQUE

Le vapeur de charge : partira de : vers le : pour :
 Lamentin ... { Hambourg... 5 Avril... }
 { Anvers..... 10 — } La Havane, Vera-Cruz et Tampico.
 { Le Havre.... 16 — }
 { Bordeaux... 21 — }

Ligne des Antilles-Côte Ferme et Pacifique

1° LIGNE HAVRE-BORDEAUX-CRISTOBAL-COLON

Le Paquebot : partira de : vers le : pour :
 Haïti { Le Havre... 1^{er} Avril. }
 { Bordeaux... 5 — } Pointe-à-Pitre, Basse-Terre, Fort-de-France, La Guayra,
 Puerto-Colombia, Cristobal-Colon (en transbordement pour le
 Pacifique) et retour par Puerto-Colombia, Puerto-Cabello,
 La Guayra, Trinidad, Fort-de-France, Basse-Terre, Pointe-
 à-Pitre, Santander et Saint-Nazaire.
 Puerto-Rico { Le Havre... 28 Avril. }
 { Bordeaux... 2 Mai. } En transbordement sans coïncidence à Fort-de-France, pour Ponce,
 Mayaguez, Santo-Domingo, Jacmel, Les Cayes et Jérémie.

2° LIGNE SAINT-NAZAIRE-CRISTOBAL-COLON

Le Paquebot : partira de : vers le : pour :
 Martinique Saint-Nazaire. 22 Mars. }
 { Navarre... — 12 Avril. } Pointe-à-Pitre, Basse-Terre, Fort-de-France, La Guayra,
 Puerto Colombia, Carthagena, Cristobal-Colon (en transbor-
 dement pour le Pacifique) et retour par Puerto-Colombia,
 Puerto-Cabello, La Guayra, Carupano, Fort-de-France,
 Basse-Terre, Pointe-à-Pitre et Le Havre.
 Coïncidence à Fort-de-France avec l'annexe de Cayenne.

Ligne Le Havre-Bordeaux-Haïti

Le paquebot : partira de : vers le : pour :
 Caravelle Bordeaux..... 19 Mars { Saint-Jean-de-Porto-Rico, Puerto Plata, Cap Haitien,
 Port-au-Prince, Santiago de Cuba et retour sur Le Havre.
 Macoris { Le Havre..... 4^{er} Avril } par les mêmes escales.
 { Bordeaux 5 — } N. B. — Le MACORIS ne fera pas escale à Puerto Plata.

Service sur La Guyane, La Guadeloupe et La Martinique

Le vapeur de charge : partira de : vers le : pour :
 Mont-Ventoux ... { Le Havre..... 20 Mars }
 { Nantes..... 25 — } La Guadeloupe, Martinique, Guyane.
 { Bordeaux..... 30 — }

Sous réserve de modifications.

SERVICE DIRECT SUR LE SUD-PACIFIQUE

Le vapeur "HONDURAS" partira de Hambourg vers le 1^{er} Avril, d'Anvers vers le 6, du Havre vers le 11, de Bordeaux vers le 16,
 Le vapeur "MONTANA" partira de Hambourg vers le 1^{er} Mai, d'Anvers vers le 6, du Havre vers le 11, de Bordeaux vers le 16,
 pour Cristobal, Guayaquil, Callao, Mollendo, Arica, Iquique, Antofagasta, Valparaiso et Talcahuano.
 En transbordement à Cristobal, pour les autres ports du Sud-Pacifique et pour le Centre et le Nord-Pacifique.

Ligne Bordeaux-Casablanca

Départs les 10, 20 et 30 de chaque mois, de Bordeaux et de Casablanca, par les paquebots Figuig et Volubilis.

Ligne de la Méditerranée

SERVICES POSTAUX

Ligne Marseille-Alger :

Départ de Marseille le lundi à midi par le paquebot "VILLE-DE-TUNIS", départ d'Alger le jeudi à 18 h.
 — — — — — "LAMORICIERE", — — — — — samedi à midi.
 — — — — — "TIMGAD", — — — — — mardi à midi.

Ligne Marseille-Tunis :

Dép. de Marseille le mercredi à midi par le paquebot "MARÉCHAL-BUGEAUD", dép. de Tunis le samedi à 17 h.

Ligne Marseille-Oran :

Départ de Marseille le samedi à midi par le paquebot "EUGÈNE-PÉREIRE", départ d'Oran le mardi à 17 h.

Ligne Marseille-Bône-Philippeville :

Départ de Marseille le lundi à 17 heures par le paquebot "OUDJDA", départ { de Bône le mercredi à 19 h.
 de Philippeville le jeudi à 20 h.

Ligne Marseille-Bizerte-Tunis-Bizerte :

Départ de Marseille tous les quinze jours par le paquebot "BISKRA", le samedi à 17 heures.

SERVICES COMMERCIAUX

Ces services sont assurés :

sur *Cette, Mostaganem* et *Oran*, par les vapeurs "VILLE-DE-BONE" et "JEANNE-D'ARC"
 sur *Bougie* et *Alger*, par le vapeur "NIÈVRE".

Ligne Nantes-Bordeaux-Algérie

Départs prévus sauf éventualités :

<p>"DIVATTE" partira de Nantes vers le 4 mars, pour Alger, Philippeville et Bône.</p> <p>"SAINT-TROPEZ" partira de Bordeaux vers le 15 Mars pour Tunis, Oran, Alger, Philippeville, Bône et Tunis.</p>	<p>"GRANLIEU" partira de Bordeaux vers le 9 mars, pour Oran, Alger, Tunis et Sfax.</p> <p>"GUYANE" partira de Saint Nazaire vers le 15 mars de Nantes vers le 20 mars pour Oran, Alger et Marseille.</p> <p>"GARONNE" partira de Bordeaux vers le 1^{er} avril pour Oran, Alger et Marseille.</p>	<p>"SAINT-AYGULF" partira de Saint-Nazaire vers le 10 mars de Nantes vers le 12 mars pour Oran, Alger, Tunis et Sfax.</p> <p>"OISE" partira de Saint-Nazaire vers le 25 mars de Nantes vers le 31 mars pour Oran, Alger, Philippeville et Bône.</p>
--	---	---

Services Commerciaux sur le Maroc

DEPARTS DE NANTES ET DE BORDEAUX

Pour Mazagan, Saffi, Mogador, par cargos "VAUCLUSE" et "LOZÈRE".

DÉPARTS D'ANVERS, DU HAVRE ET DE ROUEN

Pour Tanger, Mazagan, Saffi et Mogador, par cargos "GARONNE", "OISE" et "ORNE".

Services commerciaux de NANTES et de BORDEAUX sur LONDRES et LIVERPOOL

Pour tous renseignements s'adresser à l'Administration Centrale de la Cie Gle Transatlantique et à ses Agences.

Sous réserve de modifications.

Etats-Majors des Principaux Paquebots des Lignes de l'Atlantique

(au 15 Mars 1921)

PAQUEBOTS	CAPITAINES	CHEFS MECANICIENS	COMMISSAIRES	MEDECINS
FRANCE.....	Maurras, *, c. l. c. def. ...	ANTHOINE.....	LE DANTEG.....	DUMONT, *
EAFAYETTE.....	Roch, *, c. l. c.	DESPREZ.....	VILLAR.....	LE GEMBLE.
LA LORRAINE.....	Brevet, c. l. c.	DREILLY.....	ROUMEGUERE.....	CURY, *
LA SAVOIE.....	Boisson, c. l. c.	SANBIEUF.....	PICARD.....	MACÉ.
LEOPOLDINA.....	Amic, c. l. c.	DAVID.....	BIENVENU.....	FRICKER.
LA TOURAINNE.....	Leprêtre (L.), *, c. l. c.	GUILMARD.....	NICOLON.....	BOH.C.
ROCHAMBEAU.....	Aubert, c. l. c.	LEBERRE.....	REALI.....	DE COMBES.
CHICAGO.....	Rollin, c. l. c.	TANGUY.....	DOMALAIN.....	DEHOUCK.
NIAGARA.....	Buyck (F.), c. l. c.	RENGNET *	DUPRAT.....	GENDRONNEAU.
ESPAGNE.....	Blancart, *, c. l. c.	ARMAND.....	DARONDEAU.....	LENOBLE.
FLANDRE.....	Arnaud, *, c. l. c.	MARTIN (Alcide).....	FAUVEAU.....	PUJOL.
LA BOURDONNAIS.....	Robert-Jules, c. l. c.	CAMAY.....	X.....	BIGOT.
ROUSSILLON.....	Lehuédé, c. l. c.	GUYOMARD.....	MAHÉ.....	BRISSOT.
LA NAVARRE.....	Lancelot (J.), c. l. c.	ROUGIER.....	BOTHE.....	TUCKER.
PEROU.....	—	GOURVÈS.....	UELLIGER.....	—
HAITI.....	Lizion, c. l. c.	GUIBBEC.....	HALCET.....	ROYER.
PUERTO-RICO.....	Viard, c. l. c.	LESNÉ.....	NAY.....	ELY.
MACORIS.....	de Gassowski, c. l. c.	RIOULT.....	TOURNERET.....	MIELVAGUE.
MARTINIQUE.....	Bourdeaux (R.), c. l. c.	ROLLON-DUVAL.....	TREILLE.....	GROUSSET.
VOLUBILIS.....	Thomas, c. l. c.	SAUTS.....	LANOIRE.....	ALBIER.
FIGUIG.....	Robert-Etienne, *, etc.	PÉRON.....	LE FUR.....	VANESSON.

“ PARIS ”

le plus grand paquebot français

234 mètres de long, 4 hélices, 36,700 tonnes,
45,000 HP

98 passagers de luxe 464 passagers de 2^e classe
468 — de 1^{re} cl. 2,210 — de 3^e classe
664 hommes d'équipage.

PREMIER DÉPART DU “LAMORICIERE”

Le premier départ du paquebot *Lamoricière* sur la ligne Marseille-Alger a eu lieu le 10 mars.

Ce paquebot assurera désormais régulièrement les départs du mercredi dans le sens Marseille-Alger et ceux du samedi dans le sens Alger-Marseille.

Nous rappelons que les tarifs de passage de ce paquebot sont ceux des paquebots dits « grands rapides », soit :

1^{re} classe : 300 francs. — 2^e classe : 210 francs. — 3^e classe : 110 francs. — 4^e classe : 50 francs (sans nourriture).

Les suppléments perçus en 1^{re} classe pour les cabines de catégorie spéciale sont les suivants :

Pont-promenade.		Pont supérieur	
Cabines de luxe	400 francs.	Cabines extérieures à 2 places	50 francs par place.
— extérieure à 1 place	150 —	— intérieures à 1 —	50 —
— — 2 —	100 — par place.	— extérieures à 3 —	30 —
— — 3 —	50 —	— intérieures à 2 —	30 —

COLIS POSTAUX POUR LES ÉTATS-UNIS

Les colis postaux destinés aux Etats-Unis d'Amérique sont transportés par la voie Havre-New-York, sur les paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique.

Les taxes suivantes sont perçues au départ de France :

Jusqu'à 1 kilogramme : 3 fr. 40. De 1 à 5 kilogr. : 5 fr. 50. De 5 à 10 kilogr. : 9 fr. 90.

Les colis quel que soit leur poids ne doivent pas dépasser 1 m. 25, dans un sens quelconque, ni avoir un volume supérieur à 55 décimètres cubes. Ils ne peuvent être acceptés en valeur déclarée, ou contre remboursement, et ne doivent pas contenir d'espèces monnayées, des matières d'or, d'argent ou d'autres objets précieux.

Chaque colis doit être accompagné d'un bulletin d'expédition, et de deux exemplaires de la déclaration en douane, dont l'un doit être collé ou fixé sur le colis.

Les expéditeurs de l'intérieur de la France doivent déposer leurs colis dans les bureaux ou gares de chemins de fer, qui sont chargés de leur acheminement sur Le Havre et de leur remise à la Compagnie Générale Transatlantique.

Les expéditeurs du port du Havre doivent les déposer au bureau spécial de la Compagnie Générale Transatlantique, situé au Quai Brostrom.

Les paquebots postaux de la Compagnie Générale Transatlantique quittent Le Havre, pour New-York, tous les samedis. Les colis postaux sont remis à l'arrivée à New-York au Post Office, seul chargé du service sur tout le territoire des Etats-Unis d'Amérique.